



## Compte-rendu de la réunion du Comité interministériel à l'intégration

Mercredi, le 24 février 2021, 9h30, Webex

**Présents :** M. Sylvain Besch (Cefis), M. Alain Bliss (MAEE/Direction de l'immigration), M. Jacques Brosius (MiFa-Di), Mme Nadine Conrardy (Croix-Rouge), Mme Anne Daems (MiFa-Di), M. Frédéric Docquier (LISER), M. Pascal Flammang (MTEESS), M. Erik Goerens (MENJE), Mme Anita Helpiquet (CLAE), Mme Conny Heuertz (MiFa-Di), M. Pietro Lombardini (ONA), Mme Cathrin Nordmo (ML), M. Laurent Peusch (ADEM), M. Munir Ramdedovic (CNE), Mme Isabelle Reinhardt (MESR), Mme Elisabeth Reisen (MENJE), Mme Isabelle Schroeder (MEGA), M. Yves Schmidt (Caritas), Mme Gesa Schulte (MiFa-Di), Mme Aurélie Spigarelli (MFP), M. Michel Tenikue (LISER), Mme Laurence Thillmann (ONIS), M. Claude Tremont (MTEESS), M. Christopher Witry (MEGA), Mme Laura Zuccoli (ASTI).

**Excusés :** M. Christian Bintener (ONIS), Mme Diane Dupont (ML), Mme Nadine Erpelding (MC), M. Steve Keiser (MI), M. Marc Konsbruck (MIFA), Mme Anne-Catherine Lorrang (MFP), M. Nariman Nouri (MS).

### Première partie de la réunion : Comité interministériel à l'intégration élargi avec les représentants ministériels et représentants de la société civile

#### 1. Mot de bienvenue et introduction

M. Brosius a souhaité la bienvenue à toutes les personnes présentes à la visioconférence et a donné des explications quant à l'objectif de la réunion et à l'ordre du jour. Le comité interministériel s'est tenu en comité élargi en associant des représentants de la société civile. M. Brosius souhaite la bienvenue à M. Ramdedovic, le nouveau président du Conseil National pour Etrangers, qui participe pour la première fois au comité interministériel élargi.

Il a été retenu de garder le français comme langue véhiculaire de la réunion.

#### 2. Présentation du FSE+ (2021-2027), instrument de promotion de l'emploi et de l'inclusion sociale, par M. Pascal Flammang (MTEESS)

M. Flammang a présenté le Fonds Social Européen (FSE).

Créé en 1957, le FSE est le plus ancien Fonds structurel instauré avec le traité de Rome. Si, à ses débuts, le FSE a servi à « compenser » les pertes d'emploi, il a vu son rôle s'élargir et se renforcer au fil des décennies (priorité sur les jeunes et les femmes, transition d'une économie fondée sur l'industrie à celle des services, maintien en emploi et formation...).



Les objectifs actuels du FSE sont:

- le principal instrument financier qui investit dans le capital humain
- favoriser des niveaux d'emploi élevés et des emplois de qualité
- encourager un niveau élevé d'éducation et de formation pour tous
- lutter contre la pauvreté et garantir l'inclusion sociale

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire est l'autorité de gestion du FSE au Luxembourg. Se basant sur une programmation pluriannuelle de 7 ans, le FSE est mis en œuvre à travers des projets gérés par des acteurs locaux.

Le programme 2014-2020 qui a permis jusqu'à présent à la mise en œuvre de 86 projets gérés par 32 bénéficiaires, se décline en axes et objectifs suivants :

Axes et objectifs		Budget (100%)	dont part FSE (50%)
<b>1</b>	<b>Soutenir l'intégration professionnelle</b>	<b>20,16 mio €</b>	<b>10,08 mio €</b>
	Objectif 1.1 intégration des DE les plus éloignés	8,92 mio €	4,46 mio €
	Objectif 1.2 intégration des jeunes	11,24 mio €	5,62 mio €
<b>2</b>	<b>Renforcer l'inclusion sociale</b>	<b>10,97 mio €</b>	<b>5,49 mio €</b>
	Objectif 2.1 inclusion active	8,47 mio €	4,24 mio €
	Objectif 2.2 chômage partiel	2,5 mio €	1,25 mio €
<b>3</b>	<b>Promouvoir l'acquisition de nouvelles compétences</b>	<b>7,17 mio €</b>	<b>3,59 mio €</b>
<b>4</b>	<b>Assistance technique</b>	<b>1,81 mio €</b>	<b>0,90 mio €</b>
	<b>Total</b>	<b>40,11 mio €</b>	<b>20,06 mio €</b>

Le Fonds est actuellement en période de transition entre deux périodes de programmation (2014-2020 et 2021-2027). Le nouveau FSE+ résulte de la fusion de l'actuel :

- Fonds social européen (FSE)
- Initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ)
- Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD)
- Programme pour l'emploi et l'innovation sociale (EaSI)
- Programme « Santé » de l'UE

Le Fonds social européen plus sera le principal instrument financier européen qui permettra de renforcer la dimension sociale de l'Europe avec la mise en pratique du socle européen des droits sociaux. Il est prévu d'accroître la cohérence et la complémentarité avec d'autres fonds d'accompagnement des personnes dont notamment le Fonds Asile, Migration et Intégration.

Outre l'accès à emploi, l'inclusion actif et l'acquisition de compétences, le Fonds met désormais l'accent sur des nouveaux défis ; la privation matérielle, la garantie pour l'enfance pour les enfants vulnérables et la transition climatique, tout en mettant en avant l'accompagnement de leurs porteurs de projets dans les démarches administratives.



Pour terminer, M. Flammang invite tous les participants à s'abonner à la newsletter du FSE (<https://fonds-europeens.public.lu/fr.html>) pour rester informés sur les dernières informations du Fonds.

### **3. Présentation de la Journée d'Orientation dans le Cadre du Contrat d'accueil et d'intégration (par Madame Gesa Schulte du Département de l'Intégration)**

Madame Schulte a commencé sa présentation par un bref rappel des modalités du Contrat d'accueil et d'intégration, le programme d'intégration pour les résidents non-luxembourgeois de 16 ans et plus. Dans ce contexte, l'Etat luxembourgeois offre trois prestations :

1. Une formation linguistique à tarif réduit par l'intermédiaire de bons de langue ;
2. Une formation d'instruction civique lors desquels les bénéficiaires auront l'occasion de découvrir l'histoire, les coutumes du pays, sa culture et son système politique ;
3. Une journée d'orientation en présence de diverses institutions et associations autour de questions sur la vie quotidienne : les bénéficiaires ont notamment l'occasion de s'y informer sur les démarches administratives, de rencontrer des acteurs de la vie associative et culturelle du pays et de partager leurs expériences de la vie au Luxembourg avec d'autres participants.

Du fait de la pandémie de Covid, la Journée d'orientation (JO), qui accueille en moyenne autour de 500 participants et 100 partenaires, fût revisitée en édition virtuelle en 2020. L'objectif était de rendre l'activité accessible à un maximum de personnes malgré les circonstances, de permettre aux participants de se familiariser avec les démarches administratives, les institutions et la vie associative au Luxembourg et d'encourager l'échange personnel et l'interaction.

Via une plateforme dédiée, les participants ont pu choisir entre 11 ateliers thématiques pertinentes (p.ex. pratique des langues, nationalité, participation politique) et ils ont eu l'occasion de s'échanger dans un forum virtuel (« Networking lounge »). Les représentants de différents ministères, administrations et associations présentaient des informations utiles autour de sujets de l'intégration sur 24 stands virtuels et répondaient en directe aux questions des signataires.

L'appréciation du format adapté était en grande majorité positive : En effet, suite à un sondage de satisfaction, plus de 96 % des 500 participants ont déclaré être satisfait avec le format digital et 94% estimaient que cette expérience était favorable pour leur intégration.

Les prochaines éditions de la Journée d'orientation CAI sont prévues le 8 mai et le 27 novembre 2021.

Madame Schulte a remercié les partenaires des différentes administrations et associations pour leur engagement et leur contribution au bon déroulement de la Journée d'orientation virtuelle. Dans un souci de continuer à améliorer le format de la Journée d'orientation à l'avenir, elle a invité les membres du comité à participer à une réunion de travail pour discuter des défis et perspectives de cet événement.



#### **4. Présentation de l'étude « Racisme et discrimination ethno-raciale » par M. Sylvain Besch (CEFIS) et M. Frédéric Docquier (LISER)**

M. Besch et M. Docquier ont présenté l'étude sur le racisme et la discrimination ethno-raciale qui est menée en concertation régulière par les deux équipes de recherches interdisciplinaires (CEFIS et LISER). Ladite recherche fait suite à l'étude « Being Black in Luxembourg », aux récents événements liés au mouvement « Black Lives Matters », et à une motion votée à la Chambre des députés en juillet 2020, invitant le gouvernement à élaborer une étude sur le phénomène du racisme au Luxembourg afin de développer une stratégie de lutte cohérente.

M. Brosius précise qu'il s'agit d'une première étude en la matière et que cette thématique est une priorité pour le ministère. L'étude se compose d'un volet qualitatif et d'un volet quantitatif. Il s'agit essentiellement d'étudier les formes de racisme et de discrimination ethno-raciale au Luxembourg et ce dans les divers domaines sociétaux (logement, travail, milieu scolaire, rapport aux autorités, santé...). L'étude n'est pas exclusivement axée sur les afro-descendants mais englobe l'ensemble des minorités ethno-raciales, qui sont discriminées ou se sentent discriminées.

##### M. Besch présente le volet qualitatif de la recherche dont le CEFIS est en charge :

L'objectif de l'étude qualitative est de récolter les témoignages et des vécus afin de mieux comprendre le « pourquoi et le comment » des phénomènes de racisme et de discrimination ethno-raciale.

Pour ce faire, le CEFIS (Centre d'étude et de formation interculturelles et sociales) réalise :

- des entretiens qualitatifs avec des acteurs témoins et experts de structures publiques et de la société civile dans divers domaines sociétaux pour avoir leur appréciation sur la manière dont ils comprennent ces phénomènes, sur leur ampleur, et le contexte dans lequel ils se déroulent, les groupes les plus exposés, la manière de traiter ces types de situations, puis d'éventuelles pistes et recommandations pour mieux lutter contre ces phénomènes
- des entretiens avec des victimes pour entrevoir des régularités dans les dynamiques menant au racisme, leurs ressenti, vécu, réactions, réponses apportées, les types et contextes de discriminations selon les groupes « ethno-racisés ».

##### M. Docquier présente le volet quantitatif de l'étude dont est en charge le LISER :

Le volet quantitatif consiste en une enquête en ligne, en 5 langues, d'une durée de 15 minutes, menée auprès d'un échantillon de 15.000 personnes majeures. Une attention particulière est portée à ce que les groupes minoritaires soient représentés dans l'échantillon.

La stratégie d'échantillonnage ainsi que le calcul des pondérations ont été fait en collaboration avec l'IGSS et le RNPP alors que le contenu du questionnaire a pu être mis en place grâce aux interactions avec CEFIS, MIFA, ASTI.

Une première ébauche de ce questionnaire a été disponible en janvier. Suite à cela, une phase de test et d'interactions avec les différents acteurs a démarré.

Voici les prochaines étapes prévues :

- En mars : finalisation du questionnaire en langue française, soumission au comité d'éthique pour validation et lancement des tests sur les groupes de population



- En avril : traduction du questionnaire en 5 langues et préparation de l'application en ligne
- Mi-mai/début juin : début de la phase de promotion du questionnaire avec l'aide du service de communication du MIFA, envoi de l'enquête
- Jusqu'en septembre : analyses statistiques puis rédaction du rapport

Le questionnaire comprend 4 parties distinctes :

- Questions sur les caractéristiques personnelles : l'individu et son ménage, langue et religion, origine et identité, le background familial
- Questions sur l'attitude vis-à-vis du racisme
- La perception de la discrimination ethno-raciale en tant que témoin
- La perception de la discrimination ethno-raciale en tant que victime

Il est prévu que les résultats de l'étude soient présentés à la Chambre des députés fin de cette année.

## 5. Point sur l'actualité

M. Brosius a ensuite fait le bilan sur l'actualité :

- Echange entre le Ministre de la Famille et de l'Intégration, Corinne Cahen et le directeur de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA), Michael O'Flaherty. Actuellement le FRA travaille sur une enquête, qui sera la suite de l'étude « Being black in the EU ». Le ministère a porté, dans une lettre, son soutien au FRA, afin de lui faciliter l'accès aux données statistiques du RNPP (Registre national des personnes physiques)
- Publication prochainement d'une newsletter sur l'intégration ayant pour objectif d'augmenter la visibilité, de façon transparente, des activités dans le domaine de l'intégration et de montrer ce qui a été accompli en termes de projets. Cette newsletter permettra également de créer des liens entre acteurs et d'échanger des bonnes pratiques. M. Brosius invite également les différents ministères à transmettre des informations pertinentes au Département de l'intégration, pour que ce dernier puisse les communiquer au grand public via sa newsletter.
- Réalisation en janvier de la première édition digital du Groupe d'échange et de soutien en matière d'intégration au niveau local (GRESIL), sur le thème de « La communication digitale au service des communes et des citoyens ».
- Recrutement (avec ASTI et CEFIS) de deux conseillers à l'intégration dont la mission sera d'être sur le terrain et d'accompagner les communes et plus particulièrement les communes pilotes dans la mise en place d'un Pacte du Vivre Ensemble et de l'élaboration de Plan Communal d'Intégration.
- Consultation dans le cadre de la révision de la loi sur l'intégration et réalisation de 4 focus groups en présence de Madame le Ministre. Les discussions ont notamment porté sur les programmes d'intégration, les commissions consultatives communales d'intégration et le Conseil national pour étrangers (CNE)
- Remise prévue en mars 2021 du rapport d'étude de l'OCDE sur une réflexion sur la révision de la loi sur l'intégration, qui permet de situer le Luxembourg dans un contexte international.



## **6. Divers**

### **Présentation du nouveau président du CNE**

La parole est donnée à M. Munir Ramdedovic, élu en tant que nouveau président du CNE (Conseil National des Etrangers).

M. Ramdedovic rappelle le fonctionnement du CNE dans ses grandes lignes et exprime son enthousiasme à pouvoir activement contribuer au « mieux vivre ensemble » sur le territoire luxembourgeois. Au terme de son allocution, le nouveau président souligne que la participation politique du CNE devrait être accrue en vue d'une cohabitation harmonieuse entre étrangers et luxembourgeois.

M. Brosius encourage les autres ministères à associer le CNE dans leurs travaux de réflexion dans le domaine de l'intégration et du Vivre Ensemble.

### **Prochaine réunion**

La prochaine réunion est fixée pour mercredi, le 12 mai 2021 (par visioconférence sur Webex) de 9h30 à 12h00.

## **Deuxième partie de la réunion : Comité interministériel à l'intégration avec uniquement les représentants ministériels**

### **7. Appel à projets PAN 2021 – Validation de la présélection des projets**

Les membres du comité interministériel procèdent à une première présélection de projets qui ont été soumis dans le cadre de l'appel à projets PAN intégration 2021.